

Animateur Babyhand

Code de référence
T4AMAF

SAISON
2024
2025

PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer la pratique Babyhand.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIFS

- Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage pour la pratique BabyHand.
- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité.
- Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des séances et des cycles de séances.

PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.

CONTENUS

- Cadre règlementaire spécifique des milieux concernés (école maternelle, scolaire et périscolaire, structures petite enfance, clubs).
- Les partenaires du développement de l'activité : écoles, USEP, UGSEL, parents, structures de la petite enfance,...
- Dispositif des licences liées à cette pratique.
- Caractéristiques public 3-5 ans.
- Concept de la parentalité avec l'inclusion des parents dans la séance et mise en place d'espaces et temps d'expression et de concertation.
- Séance inclusive (adaptation inclusive de l'activité en fonction du public en situation de handicap).
- Définition de la pratique + méthodologie de séance + organisation matérielle du Baby Hand.
- Prise en main du groupe.
- Animation de situations assurant la sécurité constante des pratiquants et se rattachant aux univers choisis du Babyhand.

Secrétariat ITFE

itfe@aura-handball.fr

04 76 33 63 62



LIEU*

Par bassin (déterminé en fonction des inscriptions)



DURÉE ET ORGANISATION*

30 heures

Présentiel

> **3 journées**

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



TARIFS

Frais pédagogiques

450 € (30 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

Tarif bénévole en cas de prise en charge individuelle ou club:
150 € (30 h x 5 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats, ...

CALENDRIER

Inscription

⇒ à partir du 23 septembre 2024

Période

⇒ octobre 2024 - mai 2025